

TP Constructeur professionnel en voirie et réseaux

RNCP391 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	231s
Code(s) ROME	F1702
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE POITIERS-VENOURS	19860718600022	Organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES TERRES DE L'YONNE	19890045800045	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le constructeur professionnel en voirie et réseaux réalise les travaux de création ou d'aménagement de voirie, de maçonnerie, de raccordement aux réseaux humides et de construction de réseaux secs. A partir des repères d'implantation et de consignes, il intervient pour la mise en sécurité du chantier, il réalise les implantations secondaires, il terrasse manuellement et réalise les finitions des terrassements mécanisés. Il pose les bordures et caniveaux, il raccorde aux collecteurs les branchements et avaloirs pour les réseaux gravitaires (eaux usées, eaux pluviales), il pose les réseaux secs pour les télécommunications et l'éclairage public, il construit des ouvrages et il scelle les éléments préfabriqués de l'aménagement urbain. Il scelle les fontes de voirie et pose des dalles et des pavés en pierres naturelles ou en béton. Il met en œuvre manuellement les dallages en béton et les enrobés bitumineux pour les couches de surface des chaussées et trottoirs. Il nettoie et entretient son matériel.

L'activité est exercée en équipe, sur des chantiers, souvent en milieu urbain ou sur des zones encore vierges lors de la viabilisation de parcelles. Les travaux sont réalisés à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. La nature et l'importance des travaux, les plannings des chantiers et les conditions météorologiques conduisent parfois à des adaptations d'horaires. Le constructeur professionnel en voirie et réseaux est soumis aux conditions climatiques (froid, pluie, vent, chaleur). La prise de poste et le retour de fin de journée se font généralement au centre de travaux. Les chantiers éloignés induisent des déplacements dont la fréquence et la durée dépendent de l'activité et de la spécialisation de l'entreprise. Les matériaux utilisés demandent des précautions (colles, solvants, liants bitumineux chauds ou froids, ciments). Le constructeur professionnel en voirie et réseaux exploite les manuels d'utilisation des constructeurs et les préconisations des fabricants pour la mise en œuvre des matériels et des

produits. Il est en relation avec le chef d'atelier, qui lui fournit le matériel et à qui il signale les pannes et problèmes mécaniques rencontrés, et avec les clients et le public qu'il informe sur son activité. Dans certains cas, une autorisation de conduite d'engins autoportés délivrée par le responsable de l'entreprise peut lui être nécessaire. Il respecte les principes du développement durable dans son activité (protection, tri, évacuation). Il exerce l'activité dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Poser des bordures et des caniveaux

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Exécuter les terrassements manuels et suivre le terrassement mécanique des fouilles.

Poser des bordures et des caniveaux.

2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie de voirie et d'aménagement urbain

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain.

Poser des éléments d'aménagement urbain préfabriqués.

Sceller des fontes de voirie.

3. Réaliser les raccordements aux réseaux humides et construire un réseau sec enterré

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Réaliser un branchement particulier sur un réseau d'eaux usées ou d'eaux pluviales et raccorder un avaloir au collecteur.

Poser des fourreaux et une chambre de tirage pour des réseaux de télécommunication ou d'éclairage public.

4. Réaliser les couches de surface en VRD : pavages, dallages et enrobés manuels

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Mettre en œuvre manuellement les enrobés à froid et à chaud.

Poser des pavés (béton et pierre naturelle) et des dalles manufacturées.

Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain.

Blocs de compétences

RNCP391BC01 — Poser des bordures et des caniveaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Exécuter les terrassements manuels et suivre le terrassement mécanique des fouilles.

Poser des bordures et des caniveaux.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP391BC02 — Construire des ouvrages de petite maçonnerie de voirie et d'aménagement urbain

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain.
Poser des éléments d'aménagement urbain préfabriqués.
Sceller des fontes de voirie.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP391BC03 — Réaliser les raccordements aux réseaux humides et construire un réseau sec enterré

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.
Réaliser un branchement particulier sur un réseau d'eaux usées ou d'eaux pluviales et raccorder un avaloir au collecteur.
Poser des fourreaux et une chambre de tirage pour des réseaux de télécommunication ou d'éclairage public.
Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP391BC04 — Réaliser les couches de surface en VRD : pavages, dallages et enrobés manuels

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers.
Mettre en œuvre manuellement les enrobés à froid et à chaud.
Poser des pavés (béton et pierre naturelle) et des dalles manufacturées.
Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain.
Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de travaux publics des domaines de la route ou des réseaux enterrés. Entreprises de terrassement, de construction et de rénovation de voirie et d'aménagements urbains, d'assainissement, de réseaux de télécommunication.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Compagnon voirie et réseaux divers, compagnon routier, maçon voirie et réseaux divers - Ouvrier en voirie, ouvrier voirie et réseaux divers, ouvrier régleur d'enrobés, ouvrier routier - Pavéur, paveur-bordureur, poseur de bordures et caniveaux, poseur de voies ferrées, régaleur sur voirie.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER
Nouvelle-Calédonie

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP31605

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/391/>